

Pleubian

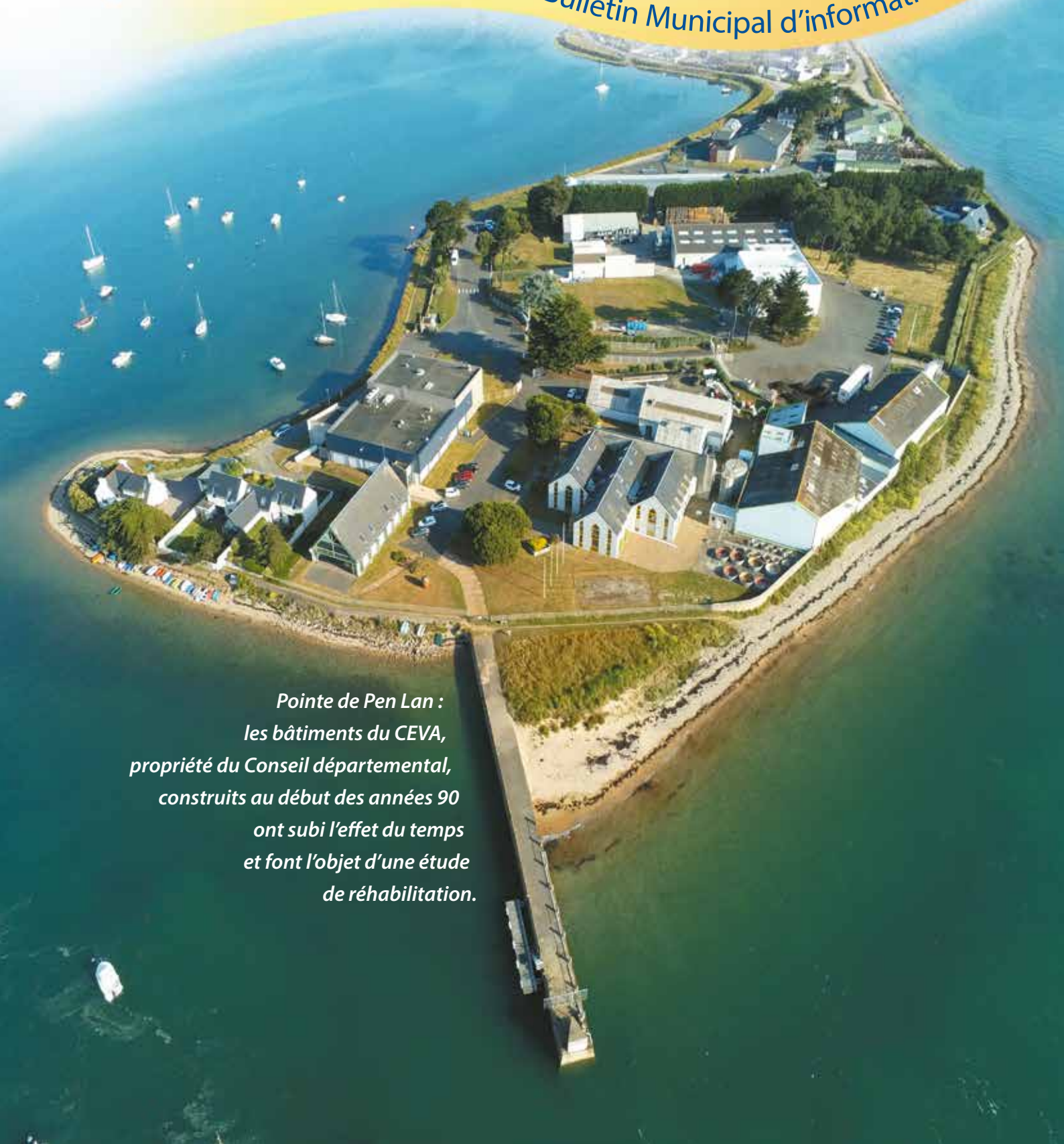
Côtes d'Armor

infos



juin 2022

Bulletin Municipal d'information N° 65

An aerial photograph of the Pen Lan peninsula in Pleubian, Brittany. The image shows a cluster of buildings, including a church with a prominent steeple, surrounded by greenery and a parking lot. The peninsula is bordered by a rocky coastline and a pier extends into the sea. Numerous sailboats are visible in the harbor area.

*Pointe de Pen Lan :
les bâtiments du CEVA,
propriété du Conseil départemental,
construits au début des années 90
ont subi l'effet du temps
et font l'objet d'une étude
de réhabilitation.*

■ Départ, arrivée

Notre Secrétaire Général de mairie Michel LE JUNTER, après 35 années de bons, loyaux et remarquables services, a fait valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions le 5 août prochain. - Il sera remplacé par Anne LE CONTELLEC.

En janvier 1981 à l'issue de mes études de droit à Brest, et de l'obtention du concours d'adjoint administratif j'étais nommé à Pleubian, par le Maire Abel BERTHOU, en charge de la comptabilité, des salaires et de l'urbanisme.

En juin 1982, je suis recruté à la ville de Lannion au service des Finances, au grade de rédacteur suite à ma réussite au concours.

En juillet 1984, je suis nommé secrétaire général de la mairie de Plouha, poste que j'occuperai jusqu'à ma mutation à Pleubian en mars 1988, recruté par le maire Jean-Yves SIMON.

Ma carrière se poursuivra ensuite dans son intégralité à Pleubian, avec Loïc MAHÉ maire à partir de 1995, et ce jusqu'à ma mise en retraite prévue le 1er octobre prochain.

Durant toutes ces années j'aurai participé au développement de la commune, accompagné les mutations

Ce vendredi 5 août en soirée sera organisée à la salle des Fêtes une cérémonie durant laquelle nous rendrons hommage au travail accompli par Michel et souhaiterons la bienvenue à Anne.

Michel Le Junter

et les évolutions qui ont jalonné ces 35 années.

Le métier lui-même a connu des évolutions importantes avec l'introduction de l'informatique et aujourd'hui le passage au tout numérique.

Durant ces années j'aurai eu la chance également de côtoyer de nombreuses personnes de valeur tant chez les employés communaux que chez les élus.

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que je vais mettre un terme à ma vie professionnelle à Pleubian.

A présent va s'ouvrir une nouvelle page de ma vie à Port-blanc dont je suis originaire et où j'habite.

J'y consacrerai mon temps aux activités sportives, à la vie associative locale et à ma famille.



Anne Le Contellec

Je me suis également engagée avec les partenaires à la mise en place d'actions dans le cadre du label Ville amie des aînés.

J'ai ensuite souhaité découvrir un autre domaine d'activité. Ainsi j'occupe depuis 2 ans un poste de responsable de service à la direction Éducatives de la ville de Brest. Je suis garante du bon fonctionnement des écoles et j'encadre près de 170 agents répartis sur 15 groupes scolaires. Ce poste très polyvalent m'a permis de me projeter sur les missions de secrétaire générale à la mairie de Pleubian. Je suis ravie de rejoindre cette équipe pour m'investir au plus près des élus et des agents et répondre ainsi aux besoins des habitants.



Pleubiannaises, Pleubiannais,

Enfin les masques sont tombés et nous autorisent une vie normale au moins jusqu'à l'automne prochain et espérons-le, pourquoi pas définitivement.

Associations :

Cette nouvelle situation a des effets immédiats concernant la vie associative, riche sur notre commune.

Elle a retrouvé son rythme d'avant crise sanitaire grâce aux nombreux bénévoles qu'il nous faut remercier pour l'énergie déployée, accompagnés et aidés en cela par la municipalité : salles à disposition, subventions, matériels....



Finances :

L'État de nos finances communales sous forme d'un tableau synthétique fait état d'une bonne situation financière.

Nous maîtrisons nos charges, notre endettement et stabilisons nos recettes... Il nous faudra néanmoins à l'avenir rester vigilants du fait de l'augmentation des coûts (énergies, matériels prestations...), d'une incertitude concernant les dotations d'état et attendre les chiffres de notre budget 2022, connus en mars prochain avant d'engager de nouveaux investissements.

Ce qui ne nous empêche pas par ailleurs de lancer des études pour être rapidement opérationnels dès que la reprise avec des conditions normales sera revenue.

Investissements :

Au chapitre des investissements 2021, au moment où ce bulletin paraîtra :

1— Les lourds travaux de la route de Pleumeur-Gautier seront quasiment achevés. Un chantier qui aura certes perturbé la vie des riverains dans leur grande majorité compréhensifs, mais aussi contribué à valoriser nos patrimoines privés, communaux et assuré une meilleure sécurité sur cette route d'entrée de bourg très fréquentée.

2— Les travaux de la Résidence d'Ollone seront lancés et accueillera 11 familles résidents principaux.

3— Ceux de la Maison du Sillon, financés par le Conservatoire du Littoral dans le cadre du plan de relance débuteront après l'été

Nous aurons aussi choisi l'architecte du projet « Espace bien être marin » qui aura ensuite la charge du projet du dépôt de permis de construire

Sillon de Talbert

Nous entretenons depuis une vingtaine d'années avec nos partenaires que sont le Conservatoire du Littoral et la Région de bonnes relations, et constatons que l'excellent travail effectué par Julien HOUYRON notre garde littoral et ses collègues apporte au site une notoriété dépassant largement nos frontières régionales.

Voilà sans doute les raisons qui amènent nos partenaires avec l'aide et l'accord de la municipalité à investir sur ce site emblématique afin de lui rendre son caractère environnemental unique, et améliorer l'accès et les connaissances au public, principalement la réhabilitation de la maison du sillon (environ 500 000 €), l'acquisition pour destruction de l'ancien bar du Sillon (environ 700 000 €).

Pour l'heure, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été

Loïc MAHÉ

Distribution des Bulletins ■

Lors de la distribution de juillet 2021 il nous a manqué environ une quarantaine de bulletins, dû au fait que l'ensemble des résidences secondaires étaient en cette période ouvertes. Nos concitoyens ont cependant pu en prendre connaissance en consultant notre site internet ou encore en s'échangeant ce document.

Depuis bien sûr nous avons augmenté le tirage pour éviter à l'avenir ce problème.

Aujourd'hui ce sont près de 2000 bulletins qui sont distribués à chaque tirage dans les boîtes aux lettres par Chantal, notre employée municipale, avec rapidité et efficacité ; nous la remercions pour la qualité de son travail.

■ **Budget 2021**

Le 11 mars dernier a été présenté en conseil municipal le budget 2021, duquel on peut retenir les éléments suivants :

- 1- Des charges à caractère général globalement maîtrisées avec une diminution de 32 000 €
- 2- Des frais de personnel en augmentation à hauteur de 68 000 € en raison de nouveaux recrutements, du paiement des heures supplémentaires cumulées par le personnel technique et, la présence d'un agent supplémentaire à temps non complet au restaurant scolaire afin de respecter les protocoles sanitaires.
- 3- Les intérêts bancaires en diminution de 6 000 € à hauteur de 54 248 €
- 4- Le produit des impôts locaux et les dotations d'état stables malgré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- 5- La taxe additionnelle au droit de mutation liée à la valeur des transactions sur la commune poursuit sa progression, à hauteur de 71 090 € (62 795 € en 2020 et 39 736 € en 2015)
- 6- Des recettes en baisse de 21 148 € car nous avons reçu en 2020 un don de Mr CREAC'H de 53 000 € pour la restauration de l'orgue.
- 7- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 198 773 € (+ 145 800 par rapport à 2020) essentiellement la voirie (585 064 € et les travaux de bâtiment (585 064 €)
- 8- L'encours de la dette est de 2 790 911 € (-305 411 €) aucun emprunt n'ayant été réalisé en 2021.
- 9- Notre capacité d'autofinancement brute est de 668 139 €, nette de 363 240 €.

Conclusion :

- **Des dépenses maîtrisées,**
- **Des recettes stables,**
- **Un autofinancement conséquent,**
nous autorisant divers investissements en 2022 mais aussi ... une certaine prudence à venir pour 2023 du fait de la situation économique et surtout des charges en progression sensible à venir : énergies, hausse des matières premières, nouvelles réglementations...

Pleubian, où il fait bon vivre !

Et à nouveau et ce depuis 1995, date de notre arrivée aux affaires communales, stabilité des taux d'imposition communaux, parmi les moins élevés pour une commune littorale de notre importance.

■ **Restaurant-Pizzeria Avel Zo à l'Armor**

Changement d'équipage pour le restaurant- pizzeria AVEL ZO , depuis début février de cette année

deux jeunes restaurateurs passionnés et motivés avec un parcours professionnel riche dans la restauration ont repris la barre.

Laura GUILLOUX et Jackson PORTE vous proposent une carte et une ardoise de suggestions, en fonction des saisons, du fait maison, avec des produits frais en circuit court.

Ils ont pu bénéficier du PASS Commerce pour leur installation

auprès des services de Lannion Trégor communauté en partenariat avec la région Bretagne.

En basse saison le restaurant est fermé mais ils proposent des plats à emporter,

Mardi est le jour de fermeture hebdomadaire.

Contact : 06 47 84 15 02

Nous leur souhaitons une belle réussite dans notre commune



■ **Camping de Laneros**

Le camping de LANEROS a été repris depuis le mois d'avril dernier par un couple sarthois M. et Mme Jean Claude et Corinne MICHEL.



Ils ont apporté quelques modifications à leur camping.

Cette année ils n'ont pas choisi de proposer le service de location de vélos électriques en partenariat avec Lannion Trégor Communauté mais une location de voiture à la journée pour les résidents (mi mai).

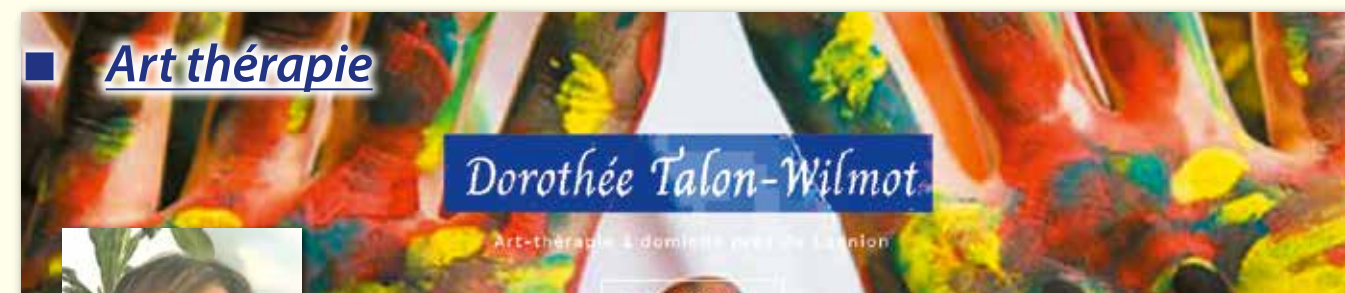
Le snack du camping est ouvert matin, midi et soir d'avril

à novembre à tous, pas exclusivement aux résidents du camping.

Ils ont pour la saison prochaine un projet de mobiles homes 3 chambres et de cabanes locatives pour les randonneurs.

Nous leur souhaitons une bonne saison estivale.

■ **Art thérapie**



Dorothee WILMOT s'est installée en début d'année sur la commune. Art-thérapeute certifiée du titre reconnu par l'État de niveau II, inscrit au RNCP, par PUZZLE, Association Régionale d'Art-thérapie NPDC à Lambersart.

Son activité est d'apporter son aide aux personnes en souffrance pour qu'elles expriment leurs émotions au travers d'ateliers artistiques (arts plastique musique, théâtre...) leur permettant de s'investir dans de nouvelles activités afin de faire ressurgir dans une recherche du bien-être, de la confiance en soi, leur créativité et leur potentiel insoupçonné.

Dorothee WILMOT propose des séances à domicile individuelles et collectives.

Vous pouvez la joindre au : **tél 06 89 67 39 37**

Courriel : wilnotdorothee@gmail.com Internet : <https://art-therapie-talon-wilmot.fr/#ctn>

■ Saison touristique 2022

La saison touristique a débuté. Le bureau d'information communal a ouvert ses portes avec les bénévoles du 2 avril au 13 juin

Avant cela, l'office a été rafraîchi et un mobilier plus fonctionnel a été mis en place pour être en harmonie avec tous les autres offices du territoire.

Les travaux ont été réalisés par les services de Lannion Trégor Communauté.

Depuis le 13 juin et ce jusqu'au 15 septembre les services touristiques de L.T.C. en assurent les permanences chaque jour, avec une amplitude d'horaires et d'ouvertures plus importante.



■ Plan communal

La commune a installé un agrandissement du plan de son territoire dans le square pour une aide à l'orientation des touristes et des résidents.

Plan que chaque visiteur peut obtenir sous forme papier et replié auprès de la Mairie ou de l'Office de Tourisme.



■ Fête foraine



La municipalité était comme chaque année prête à accueillir notre traditionnelle fête foraine de la Saint-Georges.

Et à nouveau, à l'exception d'une demande de manège enfant, les forains, sans par ailleurs nous en informer, ont décidé de ne pas s'installer à Pleubian.

Nous le regrettons!

Nous constatons également que ces fêtes traditionnelles qui ont fait le bonheur des enfants à une certaine époque ne font plus aujourd'hui recette et ce pour diverses raisons :

- matériels vieillissants,
- normes exigeantes,
- prix des manèges, etc.

seules les communes accueillant des manèges modernes et innovants réussissent encore à exister.

■ La bibliothèque municipale

Pour une amélioration de la gestion du flux des livres

La municipalité vient d'investir (environ 2700 euros) dans un nouveau logiciel de gestion ainsi que dans un matériel informatique adéquat assurant l'amélioration de la bibliothèque.

Plus de 110 familles fréquentent les locaux pour un abonnement annuel de 15 euros.

Les enfants des deux écoles viennent également régulièrement accompagnés par leur enseignant et repartent avec un livre choisi.

Le stock avoisine 10 000 titres dont 300 (livres, CD et DVD) venant de la Bibliothèque des Côtes d'Armor qui passe deux fois par an pour renouveler ces prêts.

La subvention municipale est investie dans l'achat d'ouvrages (plus de 200 cette année, romans, poli-

ciers ainsi que des livres en gros caractères répondant à une demande de certains lecteurs).

Les bénévoles au nombre de 10 se relaient pour les permanences :

les mercredis
de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h
et les samedis
de 10 h à 12 h.

La bibliothèque est ouverte toute l'année à l'exception des jours fériés.



Contact : biblio.pleubian@gmail.com

■ Horaires d'ouverture de la Mairie



En raison d'une charge de travail exceptionnelle due à l'activité urbanisme et aux élections, nous avons décidé de fermer l'accueil mairie 3 après-midi par semaine, tout en préservant l'accueil téléphonique, afin de permettre à nos personnels concernés de travailler dans de meilleures conditions.

A la rentrée prochaine, nous retrouverons bien évidemment nos horaires habituels.

■ Dispositif : « Argent de poche »

Cet été, la commune propose pour la 2^e année consécutive, la mission « Argent de poche »



La commune propose pour la deuxième année consécutive la mission « argent de poche ».

Elle permet à des jeunes encore mineurs de gagner un peu d'argent durant les vacances scolaires en découvrant le fonctionnement de la collectivité.

Ces missions s'adressent aux jeunes de 14 à 18 ans, durant chacune 3 h 30 pour une indemnité de 15 € (20 missions maximum sur les deux mois d'été).

Ces missions se déroulent aux services techniques (peinture, espaces verts, entretiens divers) et à l'EHPAD (animation, jardinage, accompagnement aux promenades) toujours en présence d'un tuteur.

Les jeunes n'ont accès à aucun outil dangereux, les travaux proposés sont essentiellement manuels.

Les inscriptions ont été prises en ligne sur le site jeunesse de LTC puis en mairie.

8 adolescents se sont inscrits pour les vacances d'été.

Points «Propres» !

Certains pleubiannais se sont offusqués du fait que nos sites de Pleubian (services techniques) et de l'Armor (cimetière) étaient régulièrement encombrés de déchets divers et critiqué la municipalité et ses services pourtant non responsables, de l'incivilité de certains.

À ce titre, il nous faut revenir sur les actions menées et ce depuis plusieurs années par la commune.

- Suppression de l'installation de conteneurs de 1000 L sur la commune qui devenaient de véritables mini-déchèteries
- Installation de conteneurs « enterrés » à l'Armor pour déchets ménagers/verres/emballages améliorant sensiblement l'environnement autour de ces points propres.
- Nettoyages réguliers par nos services de ces sites (tâche peu agréable... merci à eux)
- Actions menées quand signalement de l'incivilité confirmée

Exemples :

un citoyen originaire d'une commune voisine mettant à l'Armor chaque week-end ses fûts de 5l. de bière au lieu de les envoyer à la déchèterie de PLEUMEUR-GAUTIER ou encore, un citoyen pleubiannais ne prenant pas la peine de mettre ses papiers personnels dans le conteneur enterré...

Ceci étant, ces mesures semblent ne pas suffire et l'on ne peut mobiliser nos services à longueur de journée à surveiller ces sites.

Il nous faudra trouver d'autres solutions pour contraindre ces personnes à respecter notre environnement ainsi que nos personnels ; celles-ci déposant leurs déchets très probablement le soir ou la nuit.

Le seul moyen susceptible de les en empêcher serait d'installer des caméras... qui poseraient aussi le problème du respect de leur liberté individuelle !

Sujet qui mérite réflexion et débats...

À suivre.



Incivilités :

À nouveau ici sur le domaine public maritime, en plus...

En plein milieu du chenal de Laneros, sur cette photo un dépôt d'algues probablement traitées déposées tard le soir ou tôt le matin.

Nous recherchons les coupables !



Pleumeur-Gautier : heures d'ouvertures de votre déchetterie

02.96.22.21.39	Lundi Lun	Mardi Meurzh	Mercredi Merc'her	Jeudi Yaou	Vendredi Gwener	Samedi Sadorn	Dimanche Sul
Horaires d'hiver du 1er octobre au 30 avril	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	
Horaires d'été - du 1er mai au 30 septembre -	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	



Prochains concerts :

Le Vendredi 15 juillet à 21 h : Récital d'orgue
par la soliste **Claude NADEAU**
Programme : Manuscrits retrouvés des Augustines de Vitré.

Le Vendredi 5 Août à 21 h : Concert du trio
Jean-Cédric SALAÛN - Jean BARON - Sophie PAGNON
Programme : Musique traditionnelle et airs de Bretagne

L'orgue de l'église

Après de nombreux mois de rénovation l'orgue sonne enfin sur le balcon de l'Église Saint-Georges et cela grâce à la grande générosité de Monsieur Paul CREAC'H présent le jour de la bénédiction de l'orgue et du baptême de la cloche. (photo ci-dessous)

Cette rénovation s'est faite dans le Finistère à Plouneventer dans les ateliers du facteur d'orgue CAILL pour un coût total de 53 000 € H.T..

Une association s'est créée : « les amis de l'orgue ». Avec l'accord de Mr CAOUS (gestionnaire du bâtiment) des concerts sont annoncés avec un accompagnement de divers instruments.

Une plaque pour ne pas oublier le geste de Monsieur Paul CREAC'H a été dévoilée le jour de sa bénédiction. Depuis nous regrettons le décès de notre donateur.



Le pardon de Saint-Georges



Après deux années de crise sanitaire, le Pardon de la Saint-Georges a eu lieu cette année le dimanche 24 avril.

À l'issue de la messe la procession s'est déroulée selon la tradition. La maquette du Saint-Georges, portée par des jeunes gens de la commune, ainsi que les bannières ont pu défiler dans le bourg de PLEUBIAN sous un soleil radieux.

Après la bénédiction finale, le verre de l'amitié a été offert par l'abbé CAOUS aux participants



■ Animations de nos bourgs 2022

Nous remettons cela pour la 3^e année consécutive avec nos groupes locaux !
Des animations de marché de qualité avec nos musiques traditionnelles Bretonnes, chants de marins, musique rock et humoristique.

Ouverture de la saison estivale le

- samedi 9 juillet par : **Couillons deTomé**
- dimanche 10 juillet : **Bord'all**
- samedi 16 juillet : **Sonneurs du Trieux**
- dimanche 17 juillet : **Duo Linlwood**
- samedi 23 juillet : **Les Glochos**
- dimanche 24 juillet : **Bagad de Tréguier**
- samedi 30 juillet : **Sonneurs du Trieux**
- dimanche 31 juillet : **Oufs du Dyjau**
- samedi 6 août : **Black-duck**
- dimanche 7 août : **Sonneurs du Trieux**
- samedi 14 août : **Sonneurs du Trieux**
- dimanche 15 août : **Couillons de tomé**
- samedi 20 août : **Bagad de Tréguier**

Et pour clôturer la saison :

- dimanche 21 août : **Ouf du Dyjau**



Bagad de Tréguier



Black duck

Venez nombreux les écouter et danser le samedi matin au marché de Pleubian et le dimanche matin au bourg de l'Armor.



Duo Linkwood



Les Glochos



Bord'all



Sonneurs du Trieux ou Sonerien an Trev

■ Programme estival à Pleubian

En complément des animations hebdomadaires au marché et au bourg de l'Armor, voici les festivités de l'été proposées par des associations et commerçants

- 13 juillet Feu d'artifice à Port-béni par l'aspp (restauration galette saucisse)
- 14 juillet Fête du chien 30^e édition
- 6 août Feu d'artifice des Pompiers

Chez Isa : animation en soirée

- 30 juillet les Glochos
- 11 août Menez-band

Chez le Talbert : animation à 19h30

- 5 juillet Louisianne and caux
- 10 juillet Phonyx
- 15 juillet Tennessee
- 22 juillet Bord'all
- 7 août François le roux
- 10 août MZH
- 14 août Dancing kouign
- 18 août Fox and velvet



Chez Isa

Chez Laurent « Le Talbert »

Feu d'artifice

■ Concours des Maisons fleuries



Dans la continuité de cette belle récompense communale, nous avons souhaité engager la population en relançant le concours des maisons fleuries.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués pour l'embellissement de Pleubian.

Les résultats du concours seront donnés dans le prochain bulletin

■ L'événement : «Côtes d'Armor département fleuri»

Dimanche 2 octobre la manifestation, « Côtes d'Armor, département fleuri » aura lieu à Pleubian .



Seules les communes labellisées sont invitées à participer à l'événement. Forts de notre label « Villes et Villages Fleuris » et de notre 1^{ère} fleur, nous avons décidé de participer à cette journée et de proposer plusieurs animations thématiques contribuant à valoriser ce label.

L'équipe « espaces verts » des services techniques et la municipalité réfléchissent et travaillent d'ores et déjà à l'élaboration de cette journée qui pourrait se dérouler autour de l'EHPAD et du manoir du Launay avec la participation d'associations impliquées qui pourraient aider à la construction de l'animation.

■ Sapeurs Pompiers de Pleubian

Les Pompiers volontaires de Pleubian ont réalisé en 2021 :

- 299 interventions dont,
- 4% d'accident circulation,
- 70% de secours à personnes,
- 18 % d'incendie,
- 8% d'interventions diverses.

C'est une augmentation normale suite à la formation à des spécialités d'agents du centre.

Formations pour :

le Ltn Guenaël ROCHER suivie à Aix-en-Provence, comme chef de groupe

Nos JSP d'aujourd'hui seront nos pompiers de demain !



Jeunes Sapeurs Pompiers du sillon

Créée en 2020 notre 1^{ère} section est suivie en septembre 2021 d'une deuxième section.

2 référents de section Steven HERVE et Noémie LE BIDEAU sont en charge de la formation de ces jeunes.

Au nombre de 14, tous les samedis ils leur enseignent les valeurs et pratiques des sapeurs-pompiers.

Ainsi qu'aux agents qui donnent de leur temps pour accompagner nos jeunes

Sabrina ROCHER infirmière, l'adj. Christophe ROCHER au risque animalier, le Sap. Capucine DAVY et le Sap. Judikaël BROSSARD sauvetage aquatique niveau 1. D'autres agents ont suivi des formations d'avancement de grade

Sergent Jean Michel ROCHER pour devenir adjudant

Sap. Steven HERVE et Sap. Mickael BERTHOU au grade de caporal.

Les caporaux :

Michel MINSO, Anne LE GENTIL, Olivier MOREAU, Nathalie MARCHOU et Noémie LE BIDEAU pour devenir sergent.

Le centre de secours compte à ce jour : 26 pompiers volontaires.

Nouvelle recrue

Yann GUILLOU, depuis le 1^{er} avril



2 nouveaux véhicules sont arrivés au centre de Pleubian :

- un 4 x 4 Dacia Duster
- Peugeot rivter neuf

Guenaël, Michel, Anne, Margaux, Guillaume, Maxime et Judikaël donnent de leur temps pour accompagner dans leurs connaissances du secours.

Quant à Pascal L'hôtelier du centre de Lézardrieux depuis le début, tous les samedis, prend en charge leur préparation physique.

Merci à toutes et à tous pour le dévouement et le soin apportés à ceux qui sont dans l'épreuve.



■ Respect du personnel communal

Sous la responsabilité du Maire et des adjoints, nos personnels municipaux, dans quelque service que ce soit (voirie, police, mairie, écoles, cantine...) assument leurs responsabilités pour le bien-être de tous et le font avec une conscience professionnelle irréprochable.

Chacun se doit de les respecter et si un problème se pose, le maire, les adjoints et le secrétaire général sont à la disposition de la population pour en parler



Samedi 4 juin dernier en fin d'après-midi, un violent orage a traversé notre commune et causé de nombreux dommages à plusieurs endroits, maisons, cultures et abords du trait de côte.

Les sapeurs-pompiers de la caserne de Pleubian et nos services techniques ont bien évidemment

■ Intempéries

été sollicités et ont travaillé tard dans la nuit afin de remédier « au mieux » aux problèmes rencontrés.

Merci à tous, sapeurs et agents communaux pour leur dévouement et efficacité, au lieutenant ROCHER, chef de la caserne, et à François TILLY adjoint à la voirie.

■ Qualité des eaux littorales

Nom d'un chien, nom d'un cheval, nom d'un chenapan !

La bonne qualité microbiologique des eaux littorales et estuariennes est indispensable pour la satisfaction de nombreux usages récréatifs ou économiques de notre territoire : baignade, pêche à pied, conchyliculture ...

Le littoral est une zone sensible, et les déjections animales ou humaines peuvent conduire à une dégradation de la qualité sanitaire de l'eau de baignade et des coquillages.

Alors, pour le confort de tous les usagers de la plage, ramassez les déjections et respectez les interdictions, elles sont là pour la santé de tous !



En 2021, Monsieur Didier MERLE, jeune retraité du Ministère des finances, habitant le quartier de Creac'h Maout à l'Armor a accepté de tenir une permanence pour aider nos concitoyens à compléter leur déclaration d'impôts.

L'année dernière il avait tenu 5 permanences le samedi matin et reçu 65 personnes. Devant ce succès il a souhaité remettre en place cette permanence en mai dernier sur 3 samedis où il a accueilli avec son sourire et ses qualités professionnelles 48 personnes !

Nous ne pouvons que le remercier pour ce service gratuit.

Il vous donne rendez vous en Mai 2023

«l'impôt s'adapte à votre vie»!

■ Permanence pour les Impôts



Voirie

Programme de Voirie 2022

Secteur géographique	Linéaire ou Surface
Parking des Chardons bleus	250 m ²
Cheminement EHPAD	200 m ²
Voirie Bibliothèque	85 ml
Kervégan (accès Guyomard)	137 ml
Pen Crec'h (Pellazo)	100 ml
Trévion vers librairie (labourdette)	200 ml
Trévion gauche (Debenass)	150 ml
Accès Poul Pic (Ty Coz)	100 ml
Rue Lanno Bras	431 ml

TOTAL : 2 010 ml et 250 m²

Les travaux seront réalisés à l'automne par l'entreprise Eurovia.

Par la pose de cet enrobé, nous améliorons le confort et la sécurité des usagers de ces routes.

Matériel

Acquisition d'une remorque Brigant d'occasion de 6 t, principalement pour les espaces verts.
Coût : 3 300 € TTC



Services techniques : nouveau personnel titulaire



Sébastien SEGUILLON :
39 ans vient des travaux publics. Il a été recruté le 1^{er} février.

Frédéric LE FLOCH :
43 ans vient lui aussi des travaux publics (électricien). Il a été recruté le 1^{er} mars.

Tous les deux sont principalement affectés au service voirie. Nous les remercions d'avoir choisi Pleubian et leur souhaitons un bon accueil.

Services techniques : renforts d'été

4 jeunes sont en renfort 1 mois chacun du 1^{er} juin au 30 septembre
Leurs fonctions : nettoyage des toilettes et des plages le matin et espaces verts l'après-midi

Élagage

Un passage courant mai sur les banquettes et les talus dans les zones manquant de visibilité a été effectué.

Un 2^e passage identique sera fait avant l'été.

En septembre l'élagage complet, banquettes et talus sera réalisé.

Cette façon de pratiquer permet de préserver la biodiversité et améliore la nidification des oiseaux tout en assurant la sécurité des usagers de nos routes.



Chronique juridique



L'entretien obligatoire des cours d'eau et fossés

Les propriétaires des terrains situés le long d'un cours d'eau ou d'un fossé ont la charge de son entretien (particuliers ou collectivités locales). Le défaut d'entretien est susceptible d'engager leur responsabilité. Un cours d'eau est « un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent [-] » (article L 215-7-1 du Code de l'environnement).

Un fossé est un ouvrage artificiel destiné à recueillir les eaux d'écoulement ou à réguler le niveau de la nappe superficielle. Il doit permettre l'évacuation des eaux sans nuire aux fonds amont et aval. Avant tous travaux, il est important de demander à la DDT la qualification de l'écoulement.

Dès l'obtention de la réponse écrite, les travaux peuvent commencer.

L'entretien de tout écoulement doit être réalisé de façon régulière pour assurer le maintien ou la restauration de la libre circulation des eaux mais également, de tout l'écosystème qu'il représente : enlèvement des embâcles (comme les branches d'arbres), débris et atterrissements (vase, terre, graviers, galets ...), élagage ou recépage de la végétation des rives (le dessouchage est interdit), faucardage (action de couper et exporter les roseaux et autres herbacées poussant dans l'eau) localisé. L'entretien d'un fossé consiste principalement à enlever les embâcles ou les atterrissements apportés par les eaux, et de curer le fossé c'est à-dire le nettoyer en retirant les matériaux indésirables.

Nathalie QUIBILIER
juriste

Allée de boule des Chardons Bleus couverte!



C'est un dossier qui tenait à cœur à Claude HAMON conseiller municipal, mais également co-président du Club du Talbert.

Des travaux réalisés en régie ont donc permis de couvrir les deux allées très bien entretenues par le club. C'est donc logiquement qu'une plaque au nom de Claude a été dévoilée au mois de mai par Monique son épouse, sa fille Virginie et ses 3 petites filles en présence de l'ensemble des adhérents du club.

Toilettes de Pors Rand et Kermagen

La rénovation et l'agrandissement des toilettes de Pors rand sont terminés.

Les travaux ont été réalisés en régie et on ne peut que féliciter nos employés communaux du service bâtiment pour la qualité du travail.

Le bâtiment est aujourd'hui équipé de 3 toilettes dont un PMR, 3 urinoirs et 2 lavabos.

Cela était devenu un besoin car Pors Rand est maintenant un point de départ important pour la visite de la réserve naturelle du Sillon de Talbert.

Le bardage des toilettes de Kermagen est également refait avec un rafraîchissement intérieur.

Il restera le bardage des toilettes de Port-béni pour uniformiser l'ensemble de ces 3 bâtiments (travaux programmés après la saison 2022).



Manoir du Launay

La réception des travaux de la partie manoir, mise hors d'eau, hors d'air, a eu lieu le 14 février 2022.

La mise en sécurité et la réfection de l'escalier de la tour (escalier d'origine) seront réalisées lors du dernier trimestre de cette année.

Nous organiserons ensuite une opération porte ouverte.

Nous serons attentifs aux différents projets d'avenir de ce bâtiment qui pourront nous être soumis par les visiteurs ou éventuellement par un cabinet d'études spécialisé si nécessaire.



Pupitres d'informations

La municipalité souhaite mettre en valeur le patrimoine de la commune et nous avons commandé 3 pupitres d'informations.

Deux seront installés au bourg : l'un concernant la chaire à prêcher, le second traitera de l'église et de la cloche Caroline.

Le 3^e sur demande de l'association « Océanide » traitera de l'ancien bâtiment situé à Mer Melen où il ne reste que les fondations, bâtiment radio construit par l'armée allemande détruit dans les années 80.

Il nous paraît important de conserver la mémoire et l'histoire de certains lieux importants de notre commune. D'autres projets pourraient voir le jour dans l'avenir, afin de compléter les pupitres déjà présents sur le GR34.

Quant au manoir du launay, il bénéficiera d'une restauration de son panneau d'accueil.



Manoir du Launay maquette provisoire

Baptême de la nouvelle cloche Hélène

Le 12 mars 2022 a eu lieu dans l'église Saint Georges, le baptême de la nouvelle cloche nommée « Hélène ».

Le 12 mars 2022 a eu lieu dans l'église Saint-Georges le baptême de la nouvelle cloche nommée Hélène.

Baptême présidé par l'Abbé CAOUS en présence de la Mairaine, Lucienne PARANTHOEN, des généreux donateurs, des élus et de nombreux pleubiennais venus assister à ce moment unique pour la paroisse.

À la fin de la cérémonie la cloche a pris place au sommet du clocher de l'église.

C'est l'entreprise ART CAMP qui avait la charge de ces travaux.

Coût du remplacement de Caroline par Hélène : 18 758 € H.T. Donations : 9 220 €



La cloche «Hélène» et sa mairaine



La cloche «Hélène» en préparation pour sa montée au clocher.



1^{er} son de Cloche «d'Hélène» par M. le Maire, Loïc MAHÉ

«Les petites mains de la cérémonie»

Pour faire suite à une suggestion de l'abbé CAOUS, Bernadette GONDROY, couturière émérite, assistée de Lucienne PARANTHOEN ont réalisé un travail atypique.

En effet de l'inédit pour ces deux petites mains qui ont confectionné avec beaucoup de patience et de rigueur : La robe de baptême d'HÉLÈNE.



■ Chaire à Prêcher

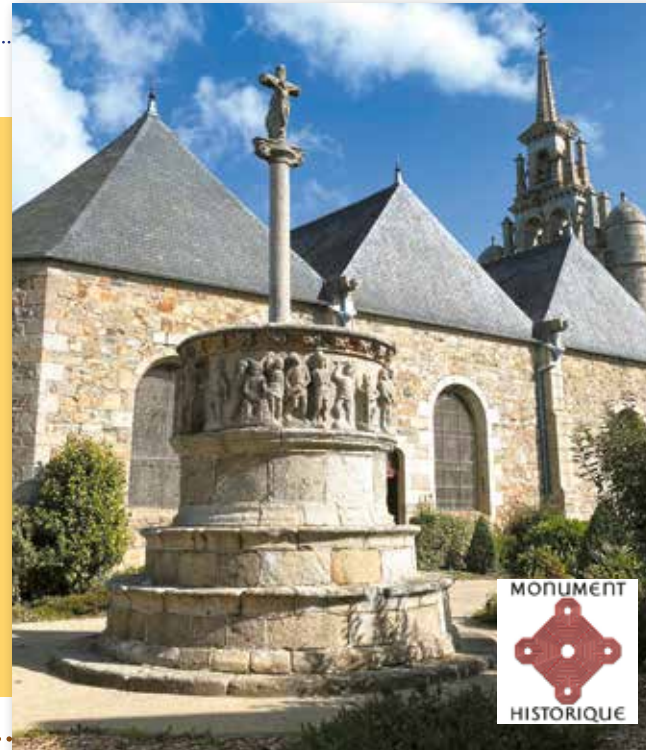
La chaire est un monument classé qu'il nous faut maintenir en état, et notamment les joints qui sont délabrés.

Nous avons pris contact avec les services de l'État et l'ABF (Architecte des bâtiments de France).

Une architecte déléguée par ce service est venue expertiser le monument (travaux, traitements...).

Elle va présenter un dossier à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Suivra ensuite l'accord des services de l'État puis l'appel d'offres auprès des entreprises spécialisées.

Nous espérons un financement de subventions à hauteur de 60%, mais pour cela la procédure devrait durer une année, au mieux des travaux à l'automne 2023.



■ Réfection de murs avec Association CASCI

Nous avons fait appel à l'association de réinsertion sociale CASCI pour la restauration de quelques murs sur la commune.

Trois chantiers pour un coût de 16 600 € H.T..

1) le mur séparant le presbytère de l'école Saint-Georges,

2) le mur derrière l'école publique du bourg
3) la reprise de certaines zones du mur du cimetière de Pleubian.

Pour 2022, nous avons demandé un devis pour la rénovation du mur autour de l'église.

Travaux Communaux

■ Aménagements

*Les Chardons Bleus :
aménagement d'une allée*

et installation d'une aire de jeux



Arrivée de la Duke à Pleubian



À Port Béni, près de 250 personnes sont venues sur le quai pour assister au déchargement des pommes de terre nouvelles embarquées la veille et transportées par la «Madeleine». La SNSM était présente ainsi que les Sonneurs du Trieux. L'association Algue Voyageuse proposait des ateliers dégustation. Un verre de l'amitié, offert par la municipalité, a clos cette belle journée.

■ Club du Talbert

Le 15 juin, le Club du Talbert a mis le cap sur la presqu'île de Crozon dans le nouveau car communal.

La dégustation d'un cochon grillé le midi a été très appréciée par les 29 adhérents qui s'y étaient inscrits.

Une journée ensoleillée, très conviviale et dans la bonne humeur avant de se dire «au 8 septembre» pour la reprise des activités du Club.



Fête du Chien et de la Chasse - 30^e édition - Site du Launay

Programme : BROCANTE à partir de 7 h.
concours de chiens d'arrêt à partir de 9 h
jambon à l'os 15 € à partir de 12 h 30
concours de boules à partir de 14 h 30
et diverses animations autour du chien

FÊTE du CHIEN & CHASSE de la



PLEUBIAN
14 JUILLET 2022

■ Temps Danse

Malgré toutes les difficultés rencontrées depuis deux ans, l'association Temps Danse dirigée par Sandrine Jacques-Jean est toujours active.

Les inscriptions ont encore été timides, mais les danseuses sont motivées. Un spectacle a eu lieu le 25 juin à la salle du Sillon.

Sandrine espère qu'à la rentrée de septembre, les danseurs anciens et nouveaux seront présents pour une belle année de reprise.

Les inscriptions se feront au forum des associations : cours d'initiation pour les petits, danse classique et modern jazz.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter Sandrine au 06 80 74 68 28.



Venez nombreux, Nous manquons de sang

■ Don du Sang salle «Le Sillon» le 8 août

Collecte de sang de 14 h 30 à 18 h 30
Prenez rendez-vous pour définir l'heure qui vous convient le mieux sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



■ Solidarité Ukraine

Cette association a été créée pour aider les réfugiés Ukrainiens à trouver des solutions d'hébergement, d'accueil, d'apprentissage du français et de loisirs, en collaboration avec la préfecture, la gendarmerie et les élus locaux.

L'association a recensé de nombreuses propositions d'hébergements de particuliers mais aussi des propositions d'apprentissage du français, l'inventaire des besoins médicaux, l'aide pour les démarches administratives.

Au mois de mai les premiers réfugiés ont été accueillis sur la commune, hébergés par des particuliers.

Trois familles vivent ainsi à Pleubian depuis plusieurs semaines.

Elles se sont bien intégrées grâce notamment à l'aide de l'association et de ses bénévoles qui interviennent en cas de besoin.

La municipalité a accordé une subvention de 1 100 € (0,50 € / habitant) à l'Association Solidarité Ukraine de la Presqu'île.

■ Nouvelle association

Contacts : courriel : amisorguespresquile@gmail.com
Tél. : Jean 07 81 15 27 14 ou Sylvain 07 80 49 05 21

Une toute nouvelle association vient de se créer sur la presqu'île : « l'association des amis des orgues de la presqu'île de Pleubian ». L'association aura pour objectif de faire rayonner les instruments tel l'orgue à travers le territoire par l'organisation d'évènements et de concerts.

La recherche d'authenticité dans la musique et les instruments traditionnels permettra de faire découvrir le patrimoine musical et culturel de la presqu'île au travers de concerts et d'animations.

L'association aura pour but également d'attirer des musiciens jouant de divers instruments lors de festivals et concours régionaux voire nationaux de Bombarde et Orgue. Par ailleurs, des évènements permettront de rassembler des instruments tels la harpe, la flûte traversière, l'ocarina, la bombarde, la veuze et le biniou et bien d'autres encore qui se marient parfaitement avec l'orgue.

À terme, l'association souhaite également organiser des sessions de formations de musiciens. Votre soutien est précieux pour l'association et pour permettre l'organisation d'évènements.

Le montant de l'adhésion est fixé à 10 € par an, l'adhésion représente un don déductible des impôts à hauteur de 66 %. Chaque adhérent se verra remettre une carte d'adhésion ouvrant droit à un concert gratuit.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements et précisions autour du projet ou tout simplement pour adhérer à l'association.



Une belle activité a repris à la salle de cardio-fitness, sous l'impulsion d'un nouveau bureau.

235 adhérents sont actifs.

Depuis fin mai le bureau est animé par :

- Guy Le Bastard, trésorier
- Didier Merle, trésorier adjoint,
- Marie Christine Reboux, secrétaire,
- Pascale Cheneau, secrétaire adjointe,
- Didier Reboux, membre coopté,
- Anne Croguennec, présidente.

■ Cardio-fitness

L'adhésion annuelle est à 120 euros (avec en sus une caution de 25 euros pour les badges d'accès à la salle).

Elle inclut les cours collectifs et les entraînements personnalisés en salle de musculation et cardio, dont l'accès est libre tous les jours de 7 h à 23 h 00.

Deux nouveaux tapis de course ont été installés et nous en attendons un troisième.

Les coachs animent les cours collectifs de renforcement musculaire, cardio et stretching les mardis et jeudis.

Pour les inscriptions, l'accueil se fait à la salle :

les mardis de	17 h à 20 h
les jeudis de	9 h 15 à 10 h 15
les vendredis de	18 h 30 à 20 h
les samedis de	10 h à 12 h

En raison des congés des personnes activant les badges à la mairie, du 13 au 31 juillet, nous vous demandons de bien vouloir faire vos démarches d'inscription avant le 13/07 et après le 31 /07. Merci.

Contact : Anne Croguennec
06 23 2700 77
cfpleubian@gmail.com

■ Football avec l'ASPP

Que ça fait du bien de retrouver les terrains !
Alors même que l'ancienne équipe et sa présidente souhaitaient et préconisaient la mise en sommeil de notre ASPP...

Après 2 saisons stoppées par la crise sanitaire, les joueurs de l'ASPP ont enfin pu regoûter à une saison de championnat complète.

Et que ce fût difficile !

En effet, l'équipe première sauvera sa peau en 1^{ère} division à la toute fin du championnat.

L'équipe réserve a fait un très beau parcours en terminant 4^e de son championnat.

Un changement de coach principal et de nombreuses recrues de qualité animeront l'été côté pleubiennais.

Un été qui sera aussi l'occasion pour l'ASPP d'animer le feu d'artifice le 13 Juillet, à Port-Béni.



École Saint-Georges

Différents projets ont vu le jour cette année :



Différents projets ont vu le jour cette année :

• Le projet musique :

Il a débuté au mois d'avril avec la dumiste Audrey Marchand. Les PS et MS de l'école maternelle ont profité d'une balade musicale en pleine nature au centre de découverte du son à Cavan. Ils ont découvert chants, percussions corporelles et instrumentales, détournement d'objets (gobelets, couverts...). Les plus grands ont créé des objets sonores avec des choses récupérées à l'objeterie.

• Le projet alimentation :

Toujours avec l'aide d'Audrey Marchand, un spectacle sur le thème de l'alimentation s'est construit.

Le jeudi 19 mai, les élèves de GS et les CE se sont rendus à l'EHPAD afin de fabriquer du pain avec les résidents sous l'œil attentif de Frédéric le boulanger.

La journée s'est terminée par la dégustation des petits pains garnis pour l'occasion de chocolat.

• Les bâtisseurs :

Lors de leur intervention périodique, le prêtre Guillaume et l'intervenante Sandrine, ont invité un avocat et un professeur d'histoire pour faire visiter aux enfants de 6 à 11 ans la cathédrale de Saint-Tugdual de Tréguier

Ils ont découvert de façon ludique le métier d'avocat, l'importance de Saint Yves, l'architecture, l'histoire de la cathédrale, l'art des vitraux, le tombeau de Saint Yves.

Pour inscrire votre enfant à l'école Saint-Georges de Pleubian joindre la cheffe d'établissement au 02 96 22 91 04 ou écrire à eco22.st-georges@enseignement-catholique.bzh Nous vous proposerons un échange avec l'équipe éducative et une visite des locaux.

Nouveau mobilier au restaurant scolaire

Depuis la création du restaurant scolaire en 1992 le mobilier n'avait pas été changé... 108 chaises, 23 tables et 3 dessertes buffets ont été commandés pour un montant de 16 200 €.

Les enfants et le personnel ont pu apprécier ce nouveau mobilier plus léger, plus pratique avec des jolies couleurs.

Depuis le début de la pandémie, les employées se sont retrouvées avec un travail supplémentaire de nettoyage et de désinfection afin de respecter les règles sanitaires qui se sont imposées.

Ces nouveaux meubles leur permettent un plus grand confort de travail non négligeable leur

permettant une efficacité accrue pour les deux services de restauration.

Merci à tout le personnel à qui nous accordons toute notre confiance, à leur investissement et leur disponibilité durant cette période si difficile.



Amicale laïque de Pleubian

• activités péri-scolaires proposées aux enfants hors temps scolaire. 31 enfants inscrits.

Mardi : basket à partir du CP à la salle Omnisports, encadré par Alain

Mardi : Activités manuelles/créatives/ludiques encadrées par Frédérique et Raymonde (tout âge)

Jeudi : Lire et faire Lire pour les TPS et MS par Huguette et Monique

Vendredi : lire et faire lire à partir des GS par Annick et Maryvonne

L'année prochaine, une aide aux devoirs pense être proposée.

• La presque Bondissante : 6 structures gonflables installées dans la salle omnisports.

Environ 600 personnes sont venues, de Pleubian et de plus loin. Animation appréciée, et qui pâtit au manque d'infrastructures de ce type dans le secteur. L'Amicale pense réorganiser une journée du même type l'année prochaine.

• kermesse, dimanche 12 juin à l'école publique.

• des journées voiles/kayak ont été financées par l'Amicale pour les CE2, CM1, CM2

• des sorties nature (abbayes de Beauport, jardin de la Roche -jagu ..) ont eu lieu pour les maternelles, CP et CE.



Une visite, une question, un renseignement ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous. au 02 96 22 91 23 ou au 07 55 65 84 94 ou à écrire à ecole.0221558z@ac-rennes.fr

Entrée en 6^e, remise des cadeaux

Le samedi 2 juillet, 12 enfants de CM2 (8 de l'école publique et 4 de l'école privée) qui entreront en 6ème au mois de septembre, ont reçu de la part de la municipalité une calculatrice ainsi qu'une carte cadeau d'une valeur de 25 euros à prendre à la librairie Bouquine à Pleubian. Les futurs collégiens intégreront les établissements de Tréguier et Paimpol à la rentrée prochaine.

Nous espérons que tous ces enfants garderont un très bon souvenir de leur scolarité dans notre commune et, en attendant la rentrée, nous leur souhaitons de bonnes vacances et beaucoup de réussite pour la suite.

Des nouvelles de l'EHPAD pendant la crise sanitaire

Depuis le début du mois de mai, la résidence du Launay a repris peu à peu une vie normale.

Les visites ont à nouveau été autorisées sans surveillance des pass sanitaires dès lors que les résidents et le personnel ont tous été testés négatifs au covid 19.

La municipalité tient à adresser à tout le personnel administratif soignant et technique, qui a fait face et s'est mobilisé durant ces périodes difficiles, ses remerciements sincères et saluer leur mobilisation si précieuse menée par la directrice Carine Ozbolt.

Nous savons que tous ont redoublé d'efforts et d'inventivité afin de préserver la santé et le moral des plus fragiles.

Bravo à tous pour l'engagement, la disponibilité et l'investissement dont ils ont fait preuve.

En première ligne, sans interruption durant la pandémie, ils se sont occupés de nos aînés, soutenu et réconforté les plus vulnérables.

Nous tenons donc à leur témoigner notre pleine et entière reconnaissance pour le travail accompli avec dévouement.

Vérifications des pass sanitaires.

Merci également à la mobilisation des bénévoles de la Résidence et des membres du Conseil de la Vie Sociale qui ont permis le week-end de garder les portes ouvertes pour que les familles puissent visiter leurs parents.

Depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mai, ils se sont relayés avec le personnel pour procéder à la vérification des passe-sanitaires dont la présentation était exigée.

Nos remerciements donc aux familles, aux bénévoles et aux associations (Les Donneurs de sang, la SNSM, Les Amis de la Bibliothèque, le Club du Talbert, Les ateliers créatifs).

24

Trois centenaires à l'EHPAD !

Trois anniversaires d'avril ont été célébrés à la résidence !

Une belle fête s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, organisée pour l'occasion par le personnel.

Les trois centenaires, entourés par leur famille ont pu apprécier le magnifique gâteau préparé en cuisine.

L'animation était assurée par le groupe des «Sonerien an Trev» de Lézardrieux



Nouveautés à la Résidence...

De nombreux projets ont été réalisés à l'EHPAD pour améliorer le confort quotidien des résidents et valoriser son environnement à l'initiative de sa Directrice M^{me} OZBOLT

2022

• Installation d'un parcours santé structuré autour de modules en bois imaginés et conçus pour les seniors, financé par la CARSAT pour un montant de 16 025 €.

Ce parcours sera installé au sein du parc de la Résidence. Il favorisera l'activité physique en extérieur avec l'accompagnement des équipes de rééducation, d'animation ou soignantes mais aussi en autonomie.

Les objectifs principaux sont de maintenir la masse musculaire, de travailler l'équilibre, l'endurance, de retrouver le plaisir de marcher dans un parcours sécurisé, d'améliorer la confiance en soi, d'offrir enfin un nouvel espace extérieur convivial et accessible à tous avec des modules en bois s'inscrivant dans l'environnement dans une logique de développement durable.

Plusieurs actions sont envisagées : ateliers accompagnés par l'animatrice APA, intégration dans

le projet d'accompagnement personnalisé, mise à disposition des kinésithérapeutes, de l'ergothérapeute, rencontres intergénérationnelles autour de ce parcours, mise en place de mini olympiades avec d'autres établissements, de personnes vivant à domicile..

• En faveur de l'animation, une acquisition de matériel et de mobilier et une formation «accompagnement non médicamenteux», seront subventionnées.

Et pour 2023

Conception d'un espace loisir et récréatif à l'entrée de la résidence (cheminement en enrobé, allée de boules, espace pétanque, kiosque) visible et accessible, ouvrant sur le parc de la résidence et à son parcours santé.

• La réorganisation et l'aménagement d'un patio en salon chaleureux, favorisant l'échange, mais également le repos selon les envies, avec une bibliothèque, du mobilier confortable, l'implantation d'une cheminée, et changement de la décoration

• Création d'un restaurant/terrasse à la carte de 12 à 14 couverts, ouvert les midis 7j/7.

Les résidents pourront s'y retrouver, y inviter proches et familles, et réciproquement. Les personnes de l'extérieur sans lien direct avec la résidence y seront les bienvenues.



25

«Ensemble pour Noélie»

Une Kermesse et une tombola solidaire ont été organisées par l'association des résidents de l'Ehpac le personnel et les bénévoles le samedi 21 mai après-midi pour venir en aide à cette petite fille de deux ans atteinte d'une maladie rare dont le papa, Vincent, est aide-soignant à la résidence.

La journée était magnifique animée par Laurent Le Moullec et le Bagad de Tréguier, le soleil radieux,

les jeux et les nombreux stands ont enchanté petits et grands.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour faire de cet après-midi une réussite, un bel élan de générosité pour venir en aide à Noélie. Le succès de cette kermesse témoigne d'un bel élan de solidarité.

Tous les fonds récoltés ont été reversés à l'association « Ensemble pour Noélie »



■ **Résidence di Ribiscia, route de Pleumeur-Gautier**

Plusieurs riverains de cette résidence ont contacté le Maire courant avril pour signaler que l'éclairage public et les travaux paysagers du lotissement, 2 ans après leurs aménagements n'étaient pas terminés.

Un courrier du Maire à l'office HLM, Terre d'Armor Habitat avec copie au Conseiller Départemental fut envoyé afin de demander l'exécution de ces travaux dans les meilleurs délais.

Cet appel a été suivi d'effets puisqu'à ce jour les éclairages extérieurs ont été posés et que les espaces verts sur l'îlot central seront repris dès septembre afin de clôturer ce chantier qui n'a que trop duré.



Résidence d'Ollone

■ **Résidence d'Ollone, rue de crec'h Maout**

La municipalité a engagé depuis de nombreuses années un programme de lotissement conséquent permettant à nos jeunes concitoyens d'acquérir des terrains à prix avantageux et d'offrir aux autres futurs résidents principaux ou secondaires des opportunités à prix raisonnable.

Diverses opérations ont ainsi été menées :

- Prioly,
- Mez Melen,
- Saint-Antoine,
- Québo,
- Duonos,
- Chardons Bleus,
- La Plage,
- Les Phares.

Ces dernières années au total près d'une centaine de lots ont ainsi été vendus.

Cette année 2022, dès juin, ayant obtenu les autorisations nécessaires, nous avons lancé les travaux à la résidence « Ollone » du nom des îles qui se trouvent à la pointe du Sillon de Talbert.

11 lots attribués aux nombreux demandeurs (21 au total) suivant les critères suivants :

1- Priorité aux primo-accédants résidents principaux moins de 40 ans (lot attribué suivant la date d'inscription)

- 5 au prix préférentiel de 55€/m².
- 2- Les demandeurs résidents principaux plus de 40 ans :
- 6 au prix de 90€/m²

Les prix ainsi proposés permettront d'assurer l'équilibre financier du projet. La commune ne réalisera aucun profit, le but étant d'offrir principalement à nos jeunes concitoyens l'occasion de s'installer et vivre à Pleubian, à prix raisonnable.

Notons que ce principe reste par ailleurs par les autres collectivités peu pratiqué. Pleubian est une exception que nous entendons à l'avenir poursuivre suivant les opportunités s'offrant à nous.

Souhaitons bonne installation aux nouveaux propriétaires, tous résidents principaux



■ **Maison abandonnée**

Pour diverses raisons certains propriétaires de maisons ne les entretiennent plus laissant la végétation les envahir et posent de ce fait diverses nuisances au voisinage, visuelles ou sécuritaires (risque d'incendie, présence de rats, vipères...). Certaines maisons se trouvent même squattées et créent un sentiment d'insécurité.

Informée, la municipalité cherche à contacter les propriétaires souvent indivis, habitant à

l'étranger, parfois désintéressés ou encore en conflit afin de régler ces problèmes de nuisances.

Ici une maison sur le littoral pour laquelle la propriétaire âgée, habitant à plus de 1200 km, pourtant attachée à son bien et ne souhaitant pas le vendre, a accepté à la demande du Maire de réaliser les travaux nécessaires.

Malheureusement, cela reste quelquefois compliqué et délicat à négocier.



■ **Terrain de loisirs**

Sur facebook plusieurs internautes se sont manifestés et inquiétés du fait que la municipalité ait demandé à un couple habitant un terrain familial et aux propriétaires de celui-ci de bien vouloir respecter les règles d'urbanisme en vigueur applicables à tous !

Bien évidemment, nul ne peut déroger aux lois en vigueur

Imaginons notre belle commune littorale si celles-ci n'était pas respectée.

Cette photo démontre à chacun ce que notre littoral pourrait devenir si le maire ne faisait pas respecter les textes.

■ Mise à l'eau des navires dans les zones de mouillage

Cet hiver les services de l'État ont installé des panneaux rappelant la loi sur divers sites de notre presqu'île, mise à part à Pleubian.

Beaucoup de plaisanciers se sont inquiétés de ce rappel d'interdiction de circuler et de stationner sur l'estran.

Pleubian depuis le début des années 2000 est équipé de ZMEL (Zone de Mouillage et d'Équipements Légers) avec des zones de circulation et d'emplacements pour les navires, 5 au total : Port Béni, Kermagen, Port La Chaîne, Pors Rand et Laneros.

Dans ces zones, il est donc possible de descendre mettre son bateau au mouillage, mais également autoriser des mises à l'eau de semi-rigides, coques rapides. Il est par contre interdit de stationner le véhicule sur l'estran.

À Pors Rand, compte tenu de la fréquentation touristique il est nécessaire d'utiliser le couloir d'attelage balisé par les bouées jaunes pour la mise à l'eau et le retrait des bateaux.



■ Respect du Domaine Public Maritime

Nous avons constaté l'an passé le débarquement et chargement à Pen Lan dans une zone classée Natura 2000 de containers d'huîtres par 2 ostréiculteurs de Lanmodez.

Nous leur avons signifié cette irrégularité, accepté de les rencontrer en Mairie.

Lors de ce rendez-vous nous avons violemment été pris à partie par ces professionnels qui n'acceptaient pas de se mettre en conformité avec les règlements alors même qu'ils leur suffisait de contourner la pointe de Laneros pour décharger leurs huîtres dans un espace autorisé.

Devant tant d'agressivité et de non-engagement de se conformer aux règles en vigueur nous avons déposé plainte auprès de la gendarmerie section environnement.

Quelques mois plus tard ces ostréiculteurs ont été condamnés par le tribunal et pénalisés par une amende de 50 € chacun, somme certes symbolique mais signifiant avec force qu'il y avait un règlement aussi sur le Domaine Public Maritime, qu'il devait être respecté par les plaisanciers mais aussi bien évidemment par les professionnels de la mer.



Avec et pour Pleubian



Monique LE PARLOUËR



Eugène LE BRIAND



Annelise LE MORVAN



Sébastien MOREAU

Le dernier bulletin municipal d'informations, daté de décembre 2021, ne nous a été distribué qu'en janvier 2022, malheureusement tout le monde dans la commune ne l'a pas reçu, nous le déplorons.

Depuis cette date, le conseil municipal s'est réuni à deux reprises, le 11 février et le 11 mars pour le budget. Une grande majorité de sujets ont été adoptés à l'unanimité.

- Réserve naturelle du Sillon, Embauche d'un agent (emploi contractuel de 3 ans).
- "Arc en Ciel", la maison d'assistantes maternelles (M.A.M), 7 rue du pont Saint-Georges, implantée dans un bâtiment communal, accord et bail signés par le maire pour un loyer mensuel de six cents euros (600 €). Une remise de 50% a été accordée pour les six premiers mois, à compter de septembre 2022.
- Vente du presbytère de Pleubian pour un montant de deux cents trente cinq mille euros (235 000 €)

La prochaine réunion du conseil étant programmée le 8 juin prochain, nous ne pouvons, malheureusement, vous apporter plus de précisions.

Nos regrettons la restriction des horaires d'ouverture de la mairie, désormais fermée les lundis, mardis et mercredis après-midi.

Nous déplorons également les horaires d'ouverture extrêmement restreints du bureau de poste de Pleubian, ouvert au public de 10h00 à 12h00 uniquement du lundi au samedi.

Nous invitons tous les habitants de la commune à assister aux séances du conseil municipal, ces séances sont publiques, les dates et horaires sont affichés en mairie ainsi que sur le site internet de la commune (Rubrique "Actualités").

Nous vous souhaitons une agréable saison estivale sous un soleil radieux, que ce soit sur nos plages, nos sentiers de randonnée, au sillon de Talbert, dans nos gîtes, ou encore lors notre marché hebdomadaire. Nos commerçants seront ravis de vous accueillir.

Nous aurons toujours des occasions de nous rencontrer.

Maison du Littoral



Dans le cadre du plan « France relance », le Conservatoire du littoral a obtenu des crédits pour aménager la Maison du littoral.

Les travaux d'aménagement prévus visent à améliorer l'accueil des visiteurs et la diffusion des informations (rez-de-chaussée et extérieur) et créer un espace de bureaux (étage) pour le personnel.

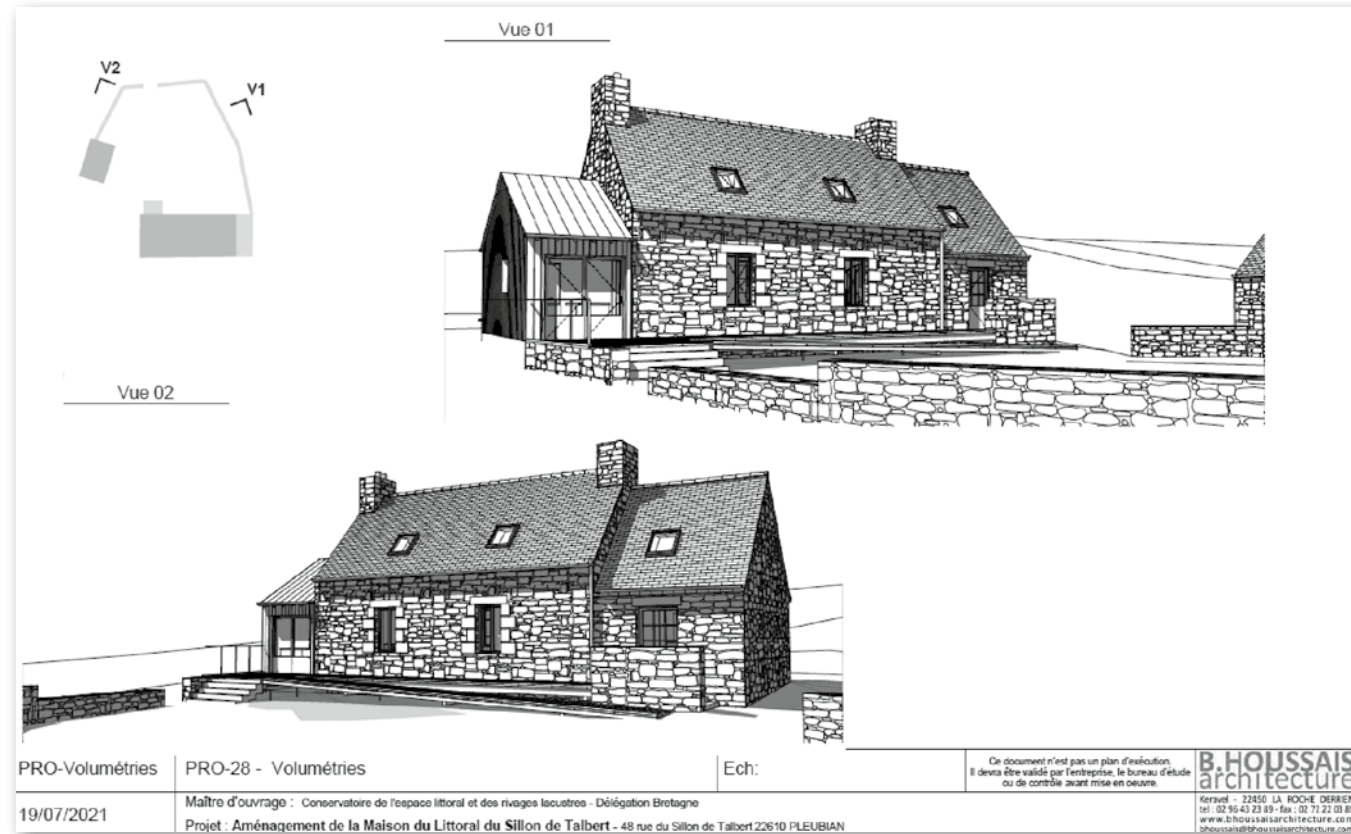
D'un montant de 386 000 €, les travaux débuteront au début de mois de septembre prochain pour une durée prévisionnelle de 30 semaines.

Le suivi du chantier a été confié à l'agence Blandine Houssais architecture (La Roche Derrien).

Une fois cet aménagement réalisé, une nouvelle muséographie

prendra place dans les locaux pour sensibiliser et renseigner les visiteurs aux thématiques relatives au Sillon de Talbert.

Durant la période de travaux, il est possible que le personnel de la Maison du Sillon soit transféré dans un local à proximité pour maintenir une veille environnementale et informative sur le site.



PRO-Volumétries PRO-28 - Volumétries Ech: Ce document n'est pas un plan d'exécution. Il devra être validé par l'entreprise, le bureau d'étude ou le contrôleur avant mise en oeuvre. B. HOUSSAIS architecture

Renfort salarié

Une opportunité de financements européens (FEADER) pour la mise en place d'un renfort salarié dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle du Sillon de Talbert s'étant concrétisée, un emploi contractuel (3 ans) à temps complet a été créé dernièrement.

Claire Josso, qui a pris ses fonctions d'agent du littoral le 1^{er} avril au sein de la collectivité, vient donc compléter l'effectif basé à la Maison du Sillon (comprenant un garde du littoral).

Les missions de Claire, essentiellement orientées vers la pédagogie et l'information du public (100 000 visiteurs) permettront d'augmenter la diffusion des consignes de sécurité, des recommandations garantissant le respect du site naturel du Sillon de Talbert et de proposer différentes activités utiles à sa découverte.

L'administration du site Internet spécifique à la Réserve naturelle du Sillon de Talbert (projet) lui sera aussi confiée.

Elle coordonnera également l'accueil du public à la Maison du Sillon lorsque les travaux prévus sur le bâtiment seront achevés (printemps 2023).

Pris en charge à 53% par les fonds européens et à 20% par la Région, la mairie participe au financement de ce poste pour les 27% restants, c'est-à-dire à hauteur de 26 890 euros pour 3 ans (charges patronales comprises).

Par le passé, Claire Josso a réalisé une mission de service civique au Sillon de Talbert (en 2018) et a réalisé des activités similaires sur le site de la Briqueterie à Langueux et de la Maison de la Baie à Hillion.

Service civique

Le volontariat de service civique est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ce dispositif, mis en place en 2010, permet aux volontaires de s'impliquer dans différents domaines d'action d'intérêt général comme par exemple le sport, la solidarité, la culture, les loisirs ou l'environnement.

La mairie, qui bénéficie d'un agrément pour l'accueil de jeunes dans ce cadre, propose chaque année depuis 2011, une mission permettant à des jeunes de participer aux actions de gestion courante de la Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert, à travers l'entretien de l'espace naturel (ramassage manuel des macro-déchets marins), la contribution aux inventaires écologiques, l'information des visiteurs et le gardiennage des zones de quiétude des oiseaux nicheurs.

Les deux volontaires retenus cette année sont Léa Le Floc'h et Nicolas Perrot-Ligodières.

Originaires du Finistère et des Yvelines, ils ont débuté leur mission le 23 mars dernier au côté de Julien Houron.

Pour Léa (titulaire d'une Licence de Biologie), le service civique apparaît comme une occasion solide d'apprendre davantage en vue de postuler à un Master biodiversité-écologie tout en développant son plaisir de travailler au contact du public.

Pour Nicolas (titulaire d'un BTS), cette mission est un moyen d'acquérir une bonne expérience de terrain et également de découvrir une autre région.

Durant leur mission (6 à 8 mois), tous deux auront par ailleurs à réaliser de manière obligatoire une formation civique et citoyenne, avec la possibilité de passer un premier niveau de secourisme.

Basés à la Maison du Sillon, ces deux jeunes volontaires côtoient sur place une troisième volontaire mise à disposition par l'association Bretagne Vivante pour la protection des Sternes naines qui nichent dans l'archipel d'Ollonne (second site de reproduction breton).

Originaire de Plouzané, Annaël Nicol réalise cette mission à chaque marée basse le temps de permettre à cette espèce de nicher.

Les missions de Service civique sont indemnisées à hauteur de 473 € par l'État.

Pour accompagner et soutenir ses volontaires, la mairie complète cette indemnité de 250 €.



De droite à gauche : Annaël Nicol, Claire Josso, Léa Le Floc'h, Nicolas Perrot-Ligodières et Julien Houron

■ Zone de quiétude



Le rivage pleubiannais offre des conditions favorables à la nidification d'espèces d'oiseaux sur les plages de galets et îlots marins.

L'année dernière, près de 70 nids d'oiseaux se trouvant essentiellement au Sillon de Talbert et dans l'archipel d'Ollone, ont été protégés grâce à la mise en place de zone de quiétude.

A Port-Béni et à Brestan, les nids signalés par les locaux ont pu éga-

lement bénéficier d'une protection avec la pose d'une signalétique informative et de petits enclos préventifs.

La sauvegarde de ces espèces a été renforcée sur les sites avec la présence volontaire de résidents soucieux de les protéger.

Cette année encore, des nids d'oiseaux ont été repérés et balisés de la même manière.

■ Bacs à marée

Les bacs à marée mis à disposition sur le littoral en automne et en hiver ont été remisés, comme chaque année, pour le printemps et l'été de manière à éviter le dépôt des ordures ménagères liés à l'affluence touristique.

Depuis leur mise en place progressive en 2019, les 5 bacs ont collecté 713 kg de déchets échoués à la côte.

Ils sont globalement bien employés par les utilisateurs, néanmoins l'emplacement du bac à marée de Kermagen et celui du Panorama devront être revus pour l'automne prochain de façon à améliorer leur bon usage.

La remise saisonnière des bacs s'est effectuée fin mars avec l'organisation d'un après-midi de nettoyage du rivage de Pleubian et proposé par Gilbert Le Briand.

À cette occasion, une trentaine de personnes était présente et 68 kg de déchets supplémentaires ont été collectés.

Cette opération s'est achevée, en musique, à la Maison du littoral autour d'un pot de l'amitié offert par la mairie.



■ Un Ministre à Pleubian

Marc FRESNAU ex Ministre délégué auprès du premier ministre et aujourd'hui Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire est venu faire une visite au Sillon du Talbert le 17 Février dernier en présence de Monsieur Le Préfet des Côtes-d'Armor, Monsieur Joël Le Jeune Président de LTC, Messieurs Joncour et Bothorel députés.

Cette visite fait suite à l'attribution d'une aide de 400 000€ du plan de relance attribuée par l'État au Conservatoire du Littoral pour le réaménagement de la Maison du Sillon.

Une visite sur site a été menée par le directeur régional du CNL, Loïc Mahé et Julien Houron. L'ensemble des élus présents a ensuite échangé dans la Maison du Littoral sur les travaux à venir et la biodiversité du site remarquable.

En fin d'échange la commune de Pleubian a offert au Ministre un souvenir de son passage sur notre commune : la photo d'un gravelot prise par Jean Philippe Carlier photographe animalier.

